

Sté des administrateurs et fonctionnaires des Communes neuchâtelaises  
Procès-verbal de la 56ème assemblée générale, samedi 08 mai 1982  
aux Brenets

Présidence : M. Fernand Huguenin, Président, qui ouvre la séance à 10 h. 35 à la salle du Conseil général des Brenets, il souhaite la bienvenue à tous les membres ainsi qu'aux invités et personnalités qui nous font l'honneur de leur présence, à savoir :

MM.,

Robert Coste, 1er secrétaire du département de l'Intérieur,  
Armand Schaller, adjoint au Service des Communes,  
André Huguenin et Fred Zürcher, conseillers communaux aux Brenets,  
Alain Tissot, délégué de la société des magistrats et fonctionnaires de l'Etat, Paul Tissot, membre honoraire.

Sont excusés :

MM. Jacques Béguin, Conseiller d'Etat; Jean-Marie Reber, chancelier, qui arrivera et repartira en cours d'assemblée; André Sieber, Préfet des Montagnes; André Ruedi, chef du service des Communes; Toni Garnier, ancien contrôleur des Communes.

Avant de donner connaissance de l'ordre du jour, le Président demande à l'assemblée de se lever pour honorer la mémoire de 4 membres disparus durant l'an écoulé, soit MM. Léon Borel, Paul Robert Juvet, Auguste Maeder, Paul Rognon, (membre d'honneur).

L'ordre du jour suivant est adopté tel qu'il est présenté :

1. Appel
2. Procès-verbal de la 55ème assemblée générale du 09 mai 1981.
3. Rapports : a) du Président, b) du caissier, c) des vérificateurs.
4. Décharge au Comité, au caissier et aux vérificateurs.
5. Adoption des statuts.
6. Mutations.
7. Nomination d'un membre honoraire.
8. Propositions des membres (nous n'avons pas reçu de propositions).
9. Elections statutaires.
10. Fixation de la cotisation 1983 (pas de modification).
11. Divers.

1. L'Appel fait constater la présence de 48 membres, 7 membres se sont excusés.

2. Le Procès-verbal de la 55ème assemblée du 09 mai 1981 est agréé sans remarque, avec remerciements à son auteur, M. Alfred Zehr.

3. Rapports

Le Président, M. Fernand Huguenin, indique les points qui ont été traités par le Comité durant l'exercice écoulé, en voici les principaux :

- Modification des statuts de la société,
- Loi sur l'exercice des droits politiques,
- Modification de l'art. 35 de la loi sur les Communes (contrôle des comptes),
- Loi concernant le statut général du personnel de l'Etat,
- Recensement fédéral de la population en 1980,
- Demandes de renseignements dans les administrations communales,
- M. Fernand Huguenin s'est rendu à St.-Prex pour participer aux assises de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux.
- M. Mathias Wirz représentera la société au Conseil d'administration de la Caisse de Pension de l'Etat.

- MM. Roger Cuche, Les Geneveys-s/Coffrane, Roger Daina, Cortailod et André Lüthi, La Brévine ont été désignés, pour faire partie de la Commission chargée de l'étude d'une péréquation financière, sur le plan cantonal.

M. Huguenin tient à remercier ses collègues du Comité pour le travail accompli et la collaboration apportée.

M. Roger Cuche, caissier, dresse le bilan de l'exercice, les recettes se montent à fr. 2'464.90 et les dépenses à fr. 1'997.20, il en résulte un bénéfice de fr. 467.70 qui, ajouté, donne un capital actif de fr. 6'846.90. Les vérificatrices, Mmes Anne-Marie Mollier et Anne-Marie Buchs, par la voix de la première nommée, recommande la décharge au caissier étant donné la concordance des pièces mises à disposition.

#### 4. Décharge au Comité, au Caissier et aux vérificateurs

L'assemblée, au vote, et par applaudissements donne décharge au Comité, au caissier et aux vérificateurs.

#### 5. Adoption des statuts

Après une explication suite à une proposition de M. Claude Gerster de Rochefort, les statuts modifiés sont acceptés comme l'envisageait le Comité.

#### 6. Mutations

Trois membres demandent leur admission, soit MM. Jean-Jacques Landry, Les Brenets; Jean-Pierre Moccand, Les Geneveys-s/Coffrane; Pierre-Yves Pezzatti, La Côte-aux-Fées; l'assemblée ratifie ces demandes. Démissions : Pierre-Alain Matthey, Charles-Henri Zimmermann, Richard Jornod.

#### 7. Nomination d'un membre honoraire

M. Jacques Guye des Bayards est élu membre honoraire étant entré à la société en 1957, malheureusement M. Guye n'est pas présent ce jour.

#### 8. Propositions des membres

Selon les nouveaux statuts, les propositions des membres devront être adressées par écrit au Comité, jusqu'au 31 janvier. Aucune requête n'a été faite.

#### 9. Elections statutaires

L'assemblée, suivant les statuts actuels, nomme pour trois ans au Comité, MM. Roger Cuche et Alfred Zehr; pour deux ans; MM. Jean-Pierre Bettone et André Lüthi; pour 1 an; MM. Fernand Huguenin et Gérard Villa. Par suite de la réduction statutaire des membres au Comité, M. Denis Lüthi quitte son poste, au nom du Comité et au nom des membres, M. Huguenin<sup>le</sup> remercie de son activité durant les 5 années qu'il vient de passer au Comité.

#### 10. Fixation de la cotisation 1983

Les cotisations des membres actifs restent à fr. 30.-, celles des membres honoraires et libre à fr. 10.-. Il n'y a pas d'objection.

#### 11. Divers

M. Huguenin indique que la prochaine assemblée se déroulera à St. Blaise et que ce sont les membres des Communes de Marin et Hauterive qui sont désignés pour la vérification des comptes, suppléant Enges.

M. Mathias Wirz remercie le Comité de son excellent travail; en temps que Président de l'Association des Officiers de l'Etat-civil, il mentionne la date de l'assemblée, soit le 23 octobre 1982, à La Sagne, il rappelle que les assises fédérales 1983 de l'Etat-civil auront lieu à Neuchâtel les 10 et 11 juin 1983.

A propos des nouveaux actes d'origine qui ne seront signés dorénavant plus que par l'Officier de l'Etat-civil, M. Wirz précise qu'il existe 33 modèles. Des instructions arriveront dans les Communes dans le courant de l'automne 1982, l'émolument à percevoir sera de fr. 15.-.

M. Robert Coste apporte ensuite le salut du Conseil d'Etat et signale que M. Jacques Béguin est retenu par d'autres obligations, qu'il regrette de n'être pas présent à cette assemblée car les contacts au niveau des communes sont excellents, grâce à la collaboration des administrateurs en particulier. Il mentionne qu'il fait partie de la Commission de péréquation et relève que les administrateurs délégués ne prennent pas beaucoup la parole, M. Wirz répond à M. Coste que si l'un prenait la parole, on le ficherait politiquement alors que le rôle de l'administrateur est surtout là en temps qu'observateur.

M. André Huguenin, Président de Commune des Brenets, nous situe sa commune comme étant un balcon de France aux portes du Doubs, son exposé historique simple est fort enrichissant, il conclut en souhaitant à chacun de passer une agréable journée aux Brenets, un apéritif offert par la Commune est servi très généreusement.

Le Président, M. Fernand Huguenin lève la séance à 11 h. 40 en rappelant que le repas en commun sera servi à l'Hôtel de la Couronne, il remercie les collègues des Brenets, MM. Georges Rosselet et Jean-Jacques Landry de leur collaboration pour cette organisation d'assemblée.

Au nom de la Société des Administrateurs et fonctionnaires des Communes neuchâtelaise

Le Président :	Le Secrétaire :
F. Huguenin	D. Lüthi